



Force de Sécurité
Publique et Civile

La CFDT auditionnée au SENAT

Le 9 octobre 2018 la CFDT a répondu très favorablement à la proposition de Loi relative à la représentation des personnels administratifs et techniques au sein des conseils d'administration des SDIS de France.

Il est bien légitime que toutes les catégories de personnel puissent être représentées au conseil d'administration des SDIS.

Espérons qu'une réflexion similaire s'engage afin que les PATS puissent également siéger à la Conférence Nationale des SDIS.

Comptez sur nous pour que cette vieille revendication soit suivie d'effet.

47/49 avenue Simon Bolivar
75950 PARIS cedex 19
☎ +33 (0)1 56 41 52 52
📠 +33 (0)1 56 41 52 51
✉ interco@cfdt.fr



sdis.cfdt-fspc.fr